

QU'ENTEND-ON PAR RÉURRECTION DE LA CHAIR ?

Sœur Gaëtane DOMINI

Quand nous professons notre foi, nous affirmons croire en « la résurrection de la chair » et attendre « la résurrection des morts et la vie du monde à venir. » Peut-être nous arrive-t-il de dire cela de manière routinière, cependant professer la résurrection de la chair à la face du monde n'a jamais été une évidence¹...

Voyez saint Paul par exemple : sa prédication à l'aréopage, qui avait pourtant bien commencé, se termine en fiasco lorsqu'il évoque la résurrection des morts : « là-dessus, nous t'écouterons une autre fois ! » répondent les Athéniens (cf. Ac 17, 32) ; ou encore lorsqu'arrêté à Jérusalem, il se retrouve devant le Sanhédrin, et qu'il proclame : « Frères, [...] c'est à cause de notre espérance, la résurrection des morts, que je passe en jugement.' À peine avait-il dit cela, qu'il y eut un affrontement entre pharisiens et sadducéens, et l'assemblée se divisa. » (Ac 23, 6-7).

Cette vérité n'est pas plus évidente à proclamer de nos jours, coincés que nous sommes entre des visions désincarnées de l'homme qui prônent une immortalité purement spirituelle, la propagation des spiritualités hindouistes ou bouddhistes qui nous parlent de réincarnation ou les revendications transhumanistes qui nous promettent l'immortalité purement matérielle sur cette terre...

Alors que dire, et surtout que croire ? Qu'entend-on par « résurrection de la chair », quelles promesses sont rattachées à cet article de foi ? Après avoir mieux cerné ce que recouvre l'expression « résurrection de la chair » dans le langage chrétien (I), nous nous pencherons sur la résurrection de Jésus, principe de la nôtre (II), pour tenter ensuite de mieux comprendre en quoi consistera notre propre résurrection (III).

I. LE CONCEPT CHRÉTIEN DE RÉURRECTION

Tout homme porte en lui une soif d'infini, un désir de vie qui lui fait redouter la mort et la trouver absurde, car il porte en lui un germe d'immortalité. Comme le dit la Constitution *Gaudium et spes*, « L'homme n'est pas seulement

¹ Origène, de son temps (248), disait : « Bien plus, le mystère de la résurrection, parce qu'il n'est point compris, est la risée incessante des incroyants » : *Contre Celse*, I, 7.

tourmenté par la souffrance et la déchéance progressive de son corps, mais plus encore, par la peur d'une destruction définitive. Et c'est par une inspiration juste de son cœur qu'il rejette et refuse cette ruine totale et ce définitif échec de sa personne. Le germe d'éternité qu'il porte en lui, irréductible à la seule matière, s'insurge contre la mort. Toutes les tentatives de la technique, si utiles qu'elles soient, sont impuissantes à calmer son anxiété : car le prolongement de la vie que la biologie procure ne peut satisfaire ce désir d'une vie ultérieure, invinciblement ancré dans son cœur. ²»

N'allons pas croire cependant que la foi en Dieu n'est qu'un remède de grand-mère pour calmer notre angoisse devant la mort : la preuve, la foi en Dieu a précédé la croyance en un au-delà, et la descente au Shéol, telle qu'envisagée dans l'Ancien Testament, représentait plutôt une véritable catastrophe³...

Ce n'est que petit à petit que la foi en la résurrection s'est imposée, par une révélation progressive. Nous en trouvons des traces à la fin de l'Ancien Testament, dans le livre des Maccabées par exemple : c'est ainsi que les martyrs d'Israël déclarent : « Mieux vaut mourir de la main des hommes en tenant de Dieu l'espoir d'être ressuscité par lui » (2 M 7, 14).

La foi en la résurrection de la chair est la conséquence de la foi en un Dieu Créateur qui maîtrise les forces du chaos et qui a pu créer la vie à partir de rien ; en un Dieu créateur de l'homme tout entier, corps et âme, qui n'est « pas un Dieu des morts mais des vivants » (Mc 12, 27)⁴ ; en un Dieu qui n'a pas fait la mort mais qui veut la vie de ses créatures (cf. Sg 1, 13-15 ; 2, 23-24) ; en un Dieu fidèle à son Alliance et à ses promesses, et ce par-delà la mort, comme en témoigne la prophétie d'Ézéchiel sur les ossements desséchés qui reprennent vie (cf. Ez 37).

Mais que signifie l'expression « résurrection de la chair » ?

« Le terme 'chair' désigne l'homme dans sa condition de faiblesse et de mortalité – nous dit le Catéchisme de l'Église Catholique. – La 'résurrection de la chair' signifie qu'il n'y aura pas seulement, après la mort, la vie de l'âme immortelle, mais que même nos 'corps mortels' reprendront vie⁵. »

² CONCILE VATICAN II, Constitution *Gaudium et spes*, 1965, n°18.

³ Cf. S.-T. BONINO, « Résurrection de la chair ou immortalité de l'âme ? », *Nova & Vetera*, 70/4 (1995), p. 4-15.

⁴ Cf. *Catéchisme de l'Église Catholique*, n°992-993.

⁵ *Ibid.*, n°991.

Il ne faut donc pas restreindre le mot « chair » à notre corps matériel, isolé de l'âme⁶ : c'est l'homme tout entier qui est désigné par le mot « chair », comme dans l'expression « toute chair verra le Salut de Dieu » (Lc 3,6) par exemple. L'âme et le corps sont étroitement liés dans l'œuvre du Salut : ils se sauvent ou se perdent ensemble.

Tertullien disait :

La chair est le pivot du salut : [...] la chair [...] est lavée pour que l'âme soit purifiée, la chair reçoit l'onction pour que l'âme soit consacrée, la chair est marquée d'un signe pour que l'âme soit protégée ; la chair est couverte de l'ombre de l'imposition des mains pour que l'âme soit illuminée par l'esprit, la chair se nourrit du corps et du sang du Christ pour que l'âme se repaisse de la force de Dieu. On ne peut donc séparer dans le salaire ce que le travail réunit. Car même les sacrifices agréables à Dieu, je veux dire les luttes de la chair et de l'âme, les jeûnes, les repas différés et frugaux, et les haillons qui sont l'accompagnement de tels exercices, c'est la chair qui les offre à son propre préjudice⁷.

On comprend mieux dès lors l'équivalence entre les deux formules du Credo : « je crois en la résurrection de la chair » ou en « la résurrection des morts » : dans les deux cas, c'est l'homme tout entier qui est concerné (car on ne dit pas « je crois en la résurrection des corps »), mais un homme qui est passé... par la mort !

Et c'est là que le terme de « résurrection » devient important pour mieux définir le mystère. Il vient du verbe latin « resurgere » qui signifie « se relever, se lever une nouvelle fois » ; il est la traduction du terme grec « anastasis ». La résurrection signifie donc à la fois rupture et continuité. Rupture car elle implique un passage par la mort, et donc, avec la séparation de l'âme et du corps, la corruption du corps ; mais aussi continuité car celui qui se relève n'est pas re-créé *ex nihilo* : c'est le même homme qui s'était endormi dans la mort qui se relève, et le principe de continuité c'est son âme immortelle qui, elle, subsiste⁸.

⁶ J. RATZINGER, *Foi chrétienne hier et aujourd'hui*, Mame, 1969, p. 253 : « dans la formule de notre Symbole, où il est question de "résurrection de la chair", le mot "chair" [...] est synonyme de "monde des hommes" (dans le sens des expressions bibliques comme "toute chair verra le salut de Dieu", etc.). Ici non plus le mot n'est pas pris au sens d'une corporalité isolée de l'âme. »

⁷ TERTULLIEN, *La Résurrection de la chair*, 8-9.

⁸ Cf. COMMISSION THÉOLOGIQUE INTERNATIONALE, *Quelques questions actuelles concernant l'eschatologie*, 1992 : « La survie de l'âme consciente, préalable à la résurrection, assure la continuité et l'identité de la subsistance de l'homme qui a vécu et de l'homme qui ressuscitera, en ceci que, grâce à elle, l'homme concret ne cesse jamais totalement d'exister. »

Avec le Cardinal Ratzinger⁹, on peut dire que la conception biblique de résurrection implique trois éléments :

1 – D'abord qu'elle concerne l'homme tout entier en tant que personne, comme nous venons de le voir ; en cela, elle s'oppose à la conception dualiste de la philosophie antique qui voyait en l'homme un composé de deux substances – l'âme et le corps – dont chacune suivait sa destinée après la mort : le corps, prison de l'âme, voué à la destruction, et l'âme, partie noble de l'homme, immortelle et enfin libérée de l'emprise de la chair. Cette vision est contraire à la foi chrétienne, de même que celle de la réincarnation qui « ne garantit pas l'identité unique et singulière de chaque créature humaine, en tant qu'objet de l'amour personnel de Dieu, ni l'intégrité de l'être humain en tant qu'esprit incarné¹⁰. »

2 – Ensuite, qu'elle possède un caractère « dialogique » c'est-à-dire qui passe par un dialogue. Pourquoi ? Parce que si l'homme meurt, c'est qu'il ne possède pas la vie par lui-même (sans quoi il ne la laisserait pas s'échapper !). Sa résurrection ne peut donc s'accomplir que par l'action salvifique de quelqu'un qui l'aime assez pour vouloir sa vie et qui a la puissance de le faire. C'est parce qu'il est introduit dans un dialogue avec son Créateur que l'homme peut re-surgir, se relever d'entre les morts à l'appel de Celui qui donne la vie.

3 – Enfin, la résurrection des morts comporte pour l'humanité un caractère solidaire : puisque c'est « tout l'homme » qui ressuscite, et que pour l'homme, comme personne, la relation est essentielle, la résurrection concerne nécessairement l'humanité dans son ensemble. D'où le fait que la résurrection n'aura lieu qu'à la fin des temps, lorsque toute l'humanité sera parvenue à son achèvement, « l'individu ayant vécu, et arrivant donc à sa béatitude ou à sa perte, en dépendance de la totalité, avec elle et ordonné à elle » nous dit le Cardinal Ratzinger.

On le voit donc, la résurrection de la chair telle qu'envisagée par le christianisme ne se confond ni avec les conceptions philosophiques antiques prônant une immortalité purement spirituelle, ni avec la réincarnation bouddhiste. Elle n'est pas non plus l'immortalité du corps promise par le transhumanisme (qui, en attendant d'y parvenir, nous propose la cryogénéisation...) puisqu'elle implique un passage par la mort (ou du moins un abandon de notre corps actuel marqué par la mort). Elle se réduit encore moins à un vague sentiment de survie dans les autres ou à une simple exhortation à visée spirituelle, comme le prétendent certains exégètes modernes, pour qui, par exemple, « la "résurrec-

⁹ Cf. J. RATZINGER, *Foi chrétienne*, op. cit., p. 252-254.

¹⁰ JEAN-PAUL II, Audience générale, 04-11-1998.

tion des morts" signifie seulement que l'on doit travailler chaque jour, sans se lasser, à l'œuvre de l'avenir¹¹. »

La doctrine sur la résurrection des morts a été proclamée de façon constante depuis le début du christianisme. Saint Paul déjà affirmait dans sa lettre aux Romains : « Et si l'Esprit de Celui qui a ressuscité Jésus d'entre les morts habite en vous, Celui qui a ressuscité le Christ Jésus d'entre les morts donnera aussi la vie à vos corps mortels par son Esprit qui habite en vous. » (Rm 8, 11) et aux Corinthiens : « car si les morts ne ressuscitent pas, le Christ non plus n'est pas ressuscité. Et si le Christ n'est pas ressuscité, votre foi est sans valeur... » (1Co 15, 16-17).

Elle a plusieurs fois été réaffirmée de manière solennelle, comme au Concile du Latran IV, en 1215 où il a été dit que : « Tous ressusciteront avec leur propre corps qu'ils ont maintenant, pour recevoir, selon ce qu'ils auront mérité en faisant le bien ou en faisant le mal, les uns un châtiment sans fin avec le diable, les autres une gloire éternelle avec le Christ...¹²»

Paul VI, dans son Credo du Peuple de Dieu en 1968, y fait également allusion :

Nous croyons – écrit-il – que les âmes de tous ceux qui meurent dans la grâce du Christ, soit qu'elles aient encore à être purifiées au purgatoire, soit que dès l'instant où elles quittent leur corps, Jésus les prenne au paradis comme il a fait pour le bon larron, sont le peuple de Dieu dans l'au-delà de la mort, laquelle sera définitivement vaincue le jour de la résurrection où ces âmes seront réunies à leur corps¹³.

La résurrection de la chair est donc un élément essentiel de notre foi chrétienne.

Cette vérité appartient à la 3^e partie du Credo, consacrée à l'Esprit-Saint. Pourquoi ? Parce qu'elle est un fruit de son action ; « Les dernières paroles du Symbole [...] doivent [...] être comprises comme un développement de la foi au Saint-Esprit et à sa puissance transformante dont elles décrivent l'effet final¹⁴» nous dit le Cardinal Ratzinger.

On peut dire, avec le *Catéchisme de l'Église Catholique*, que le *credo* « culmine » en la proclamation de la résurrection des morts à la fin des temps

¹¹ Cf. J. RATZINGER, *Foi chrétienne, op. cit.*, p. 20.

¹² CONCILE DU LATRAN IV, chap. 1, La foi catholique, Définition contre les albigeois et les cathares, 1215, (DH 801).

¹³ PAUL VI, *Credo du Peuple de Dieu*, 30-06-1968.

¹⁴ J. RATZINGER, *Foi chrétienne, op. cit.*, p. 241.

et en la vie éternelle¹⁵. Non pas tant dans la hiérarchie des vérités à croire car, en cela par exemple, le dogme de la Trinité est une vérité supérieure, mais du fait que la résurrection des morts est l'accomplissement du dessein d'amour créateur de Dieu : la volonté de Dieu dans sa création, c'est de se répandre, de se donner pour faire participer sa créature à sa vie divine... La résurrection est donc l'achèvement de cette œuvre.

Mais, si la foi en la résurrection de la chair est apparue dès la fin de l'Ancien Testament, ce n'est qu'avec la Résurrection de Jésus que les apôtres ont pu faire « l'expérience » de ce que signifie « ressusciter d'entre les morts ». La conclusion du récit de la Transfiguration, dans laquelle Jésus ordonne à ses apôtres de ne rien dire tant qu'il ne serait pas ressuscité d'entre les morts, en témoigne : « ils restèrent fermement attachés à cette parole, tout en se demandant entre eux ce que voulait dire : 'ressusciter d'entre les morts' » (Mc 9, 10) nous dit saint Marc !

En effet, Jésus est le « premier-né d'entre les morts ¹⁶», et sa résurrection est le principe de la nôtre ! Nous allons donc maintenant étudier de plus près les éléments de la Résurrection de Notre-Seigneur.

II. LA RÉSURRECTION DU CHRIST : PRINCIPE DE LA NÔTRE

En ce matin de Pâques, eut lieu quelque chose d'extraordinaire, de nouveau et, dans le même temps, de très concret, caractérisé par des signes bien précis, enregistrés par de nombreux témoins. [...] – nous dit le Cardinal Ratzinger. [Saint] Paul accorde donc – comme les quatre Évangiles – une importance fondamentale au thème des apparitions, qui sont la condition fondamentale pour la foi dans le Ressuscité qui a laissé la tombe vide. Ces deux faits sont importants : la tombe est vide et Jésus est apparu réellement¹⁷.

Le christianisme ne se contente pas d'affirmer une simple réincarnation – écrit Jean-Paul II –, mais il souligne la réalité de la Résurrection corporelle de Jésus, qui est apparu, qui a mangé et bu avec ses disciples après Pâques. Ce réalisme des apparitions témoigne que Jésus est ressuscité avec son corps et que ce corps vit auprès du Père¹⁸.

Souvenons-nous : le soir de la Résurrection, face à ses disciples effrayés, Jésus les interpelle : « Voyez mes mains et mes pieds : c'est bien moi ! Touchez-moi, regardez : un esprit n'a pas de chair ni d'os comme vous constatez que j'en

¹⁵ *Catéchisme de l'Église Catholique*, n°988.

¹⁶ Cf. Col 1, 18 : « Il est aussi la tête du corps, la tête de l'Église : c'est lui le commencement, le premier-né d'entre les morts, afin qu'il ait en tout la primauté. »

¹⁷ BENOÎT XVI, Audience générale, 05-11-2008.

¹⁸ JEAN-PAUL II, Audience générale, 04-11-1998.

ai. » (Lc 24, 39) puis il leur demande à manger et mange devant eux le poisson grillé qu'on lui présente.

La résurrection de la chair concerne donc bien l'homme tout entier, corps et âme, que l'on peut reconnaître et toucher ; c'est le même corps que celui qui a été cloué sur la Croix puisqu'il en porte encore les traces¹⁹. « Il s'agit toutefois d'un corps glorieux, qui n'est plus sujet aux lois de l'espace et du temps, transfiguré dans la gloire du Père²⁰. »

[...] la vie du Ressuscité n'est plus 'bios', la forme biologique de notre vie mortelle à l'intérieur de l'histoire - écrit le Cardinal Ratzinger - ; elle est « Zoe », vie nouvelle, autre, définitive ; une vie qui a dépassé la sphère de mort de l'histoire du *bios*, cette sphère de mort ayant été surmontée ici par une puissance plus grande. [...] Le Christ est ressuscité à la vie définitive, qui n'est plus liée aux lois chimiques et biologiques, et qui pour cette raison est soustraite à l'emprise de la mort ; il est entré dans l'éternité que donne l'amour. Voilà pourquoi les rencontres avec lui sont des « apparitions »²¹. [autrement dit d'un autre ordre par rapport à nos rencontres purement « terrestres ».]

Et voilà aussi pourquoi par moment ses disciples ne le reconnaissent pas immédiatement, comme pour son apparition au bord du lac ou pour les disciples d'Emmaüs : le corps glorieux, s'il est bien réel, possède des caractéristiques particulières, qui dépassent celles de notre expérience terrestre. Le Cardinal Ratzinger fait une analogie entre le mystère du corps ressuscité et celui de l'eucharistie²² : dans les deux cas, il s'agit d'un vrai corps, d'une vraie chair,

¹⁹ On peut penser également à l'expérience des enfants lors des apparitions de la Vierge Marie à l'Île-Bouchard : Notre-Dame prend leur main dans la sienne et l'embrasse... Ils ont donc touché Marie (qui elle aussi est au Ciel avec son corps glorieux), senti son baiser sur leur main...

²⁰ JEAN-PAUL II, Audience générale, 04-11-1998.

²¹ J. RATZINGER, *Foi chrétienne, op. cit.*, p. 218.

²² Cf. J. RATZINGER, *La mort et l'au-delà*, Fayard, 1979, p. 184 : « Au réalisme physicien, [saint Paul] oppose non un spiritualisme, mais un réalisme spiritualiste. Par cette dialectique, le texte de Paul ne rappelle pas simplement tous les écrits des évangélistes sur la résurrection du Seigneur (Mussner, p. 101-106), mais aussi la tension interne qui imprègne le chapitre eucharistique de l'Évangile de Jean (chapitre 6). À l'évanescence spiritualiste de la foi, de l'Église et du sacrement, s'oppose. Ici le franc réalisme des propositions suivantes : "la chair est une vraie nourriture, et mon sang un vrai breuvage. Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi et moi en lui" (Versets 55 suiv.) À l'encontre d'une façon naturaliste de considérer le Ressuscité et sa présence dans la liturgie de l'Église, on trouve tout à l'inverse la phrase abrupte qui semble effacer complètement la précédente, mais qui en vérité apprend à en découvrir le véritable sens : "C'est l'esprit qui vivifie ; la chair ne sert de rien." (Verset 63.) La "chair" du Christ est "esprit", mais l'esprit du Christ est "chair". C'est seulement dans cette tension que l'on découvre le réalisme singulier et neuf du Ressuscité par-delà tous les naturalismes et tous les spiritualismes. »

d'une présence réelle et non purement spirituelle, mais dont les caractéristiques nous échappent.

Jésus est donc ressuscité, vraiment ressuscité. Mais ce n'est pas tout.. Car sa Résurrection devient le principe, la condition de la nôtre. Par Jésus (avec Lui et en Lui !), nous bénéficierons à notre tour d'un corps glorieux à la résurrection : « nous, – écrivait saint Paul aux Philippiens – nous avons notre citoyenneté dans les cieux, d'où nous attendons comme sauveur le Seigneur Jésus-Christ, lui qui transformera nos pauvres corps à l'image de son corps glorieux, avec la puissance active qui le rend même capable de tout mettre sous son pouvoir. » (Ph 3, 20-21).

Et c'est là la grande nouveauté du Nouveau Testament, l'accomplissement de l'espérance d'Israël : Jésus EST lui-même « la Résurrection²³ », le principe de vie auquel nous avons part grâce à notre union à Lui par la foi et les sacrements, principalement l'Eucharistie : « certes, la mort physique poursuit son œuvre, mais la vie éternelle a déjà pris possession de nos cœurs. Inéluctablement, comme une aurore triomphante qui progressivement illumine tout, elle s'étendra aussi à tout notre être, y compris à notre corps qui, semé corruptible, ressuscitera incorruptible (cf. 1 Co15, 42)²⁴ ».

« Dieu est venu dans la chair afin de tuer la mort qui s'y cache²⁵ » disait saint Basile.

Par son obéissance jusqu'à la mort, Jésus a transformé la malédiction de la mort en bénédiction : par sa mort, Il a fait de notre mort, unie à la sienne, un passage vers la résurrection²⁶.

Oui, avec saint Paul, émerveillons-nous : « Dieu est riche en miséricorde ; à cause du grand amour dont il nous a aimés, nous qui étions des morts par suite de nos fautes, il nous a donné la vie avec le Christ : c'est bien par grâce que vous êtes sauvés. Avec lui, il nous a ressuscités et il nous a fait siéger aux cieux, dans le Christ Jésus. » (Ep 2, 4-6)

Depuis notre baptême, la vie même de Dieu est entrée en nos âmes. Notre vie est, dès maintenant, participation à la mort et à la résurrection du Christ, mais cette vie demeure « cachée avec le Christ en Dieu » (Col 3,3) nous dit saint Paul.

²³ Cf. Jn 11, 25. Comme gage de son pouvoir sur la mort, Jésus, durant sa vie terrestre, rend la vie à certains morts (Lazare, le jeune homme de Naïm...), annonçant ainsi sa propre résurrection, qui sera cependant d'un autre ordre.

²⁴ S.-T. BONINO, « Résurrection de la chair », *op. cit.*, p. 8.

²⁵ SAINT BASILE, *Homélie sur la naissance du Christ*, 2.

²⁶ Cf. *Catéchisme de l'Église Catholique*, n°1009-1010.

Au jour de notre mort, notre âme « va à la rencontre de Dieu, tout en demeurant en attente d'être réunie à son corps glorifié. Dieu dans sa Toute-Puissance rendra définitivement la vie incorruptible à nos corps en les unissant à nos âmes, par la vertu de la Résurrection de Jésus²⁷. » Mais quand, pour qui, et comment ? C'est ce que nous allons essayer de voir dans cette troisième partie.

III. LA RÉSURRECTION DES MORTS : QUAND ? POUR QUI ? COMMENT ?

« J'attends la résurrection des morts et la vie du monde à venir... » disons-nous. Mais pour quand ? Nous l'avons dit, toute l'humanité ressuscitera au jour de la Parousie du Christ, de son retour en gloire, et, nous dit Jésus, « quant à ce jour et à cette heure-là, nul ne les connaît, pas même les anges des cieux, pas même le Fils, mais seulement le Père, et lui seul. » (Mt 24, 36).

Cependant, continue-t-il en saint Jean : « l'heure vient où tous ceux qui sont dans les tombeaux entendront sa voix ; alors, ceux qui ont fait le bien sortiront pour ressusciter et vivre, ceux qui ont fait le mal, pour ressusciter et être jugés. » (Jn 5, 28-29)

Nous pouvons donc en déduire que la résurrection concernera tous les hommes, les bons comme les mauvais²⁸, mais pour deux sorts différents : la vie éternelle avec le Christ, ou la damnation éternelle en Enfer. C'est d'ailleurs ce qu'annonçait déjà clairement le prophète Daniel qui écrit : « Beaucoup de gens qui dormaient dans la poussière de la terre s'éveilleront, les uns pour la vie éternelle, les autres pour la honte et la déchéance éternelles. » (Dn 12, 2)

La résurrection des injustes peut nous paraître curieuse si nous considérons qu'elle est « pure grâce » du Christ, fruit de notre union avec Lui. Ce qu'il faut voir, c'est que tout homme, par son âme spirituelle, est « capax Dei » : il est créé à l'image et la ressemblance de Dieu, et comme « dimensionné à Dieu » pour être « partenaire du dialogue avec Dieu²⁹ ». L'homme peut certes refuser ce dialogue mais il n'en reste pas moins que sa nature est faite pour vivre avec Dieu pour l'éternité. En tant qu'homme, l'injuste ressuscitera donc comme tout

²⁷ *Catéchisme de l'Église Catholique*, n°997.

²⁸ Cf. aussi saint Paul : « mon espérance en Dieu, [...] c'est qu'il va y avoir une résurrection des justes et des injustes. » (Ac 24, 15)

²⁹ Cf. J. RATZINGER, *Foi chrétienne*, *op. cit.*, p. 257 : « avoir une 'âme spirituelle' signifie justement être voulu spécialement, être connu et aimé spécialement par Dieu ; avoir une âme spirituelle, cela revient à dire : être appelé par Dieu à un dialogue éternel, et être par le fait même capable, de son côté, de reconnaître Dieu et de lui répondre. Ce que nous appelons dans un langage plus "substantialiste" : "avoir une âme", nous l'exprimons en un langage plus historique et plus actualiste : "être partenaire du dialogue avec Dieu". »

homme³⁰, mais parce qu'il a été créé libre, Dieu respectera son choix de vivre séparé de Lui pour l'éternité.

Le comment de la résurrection de la chair reste la question la plus délicate. Nous l'avons dit, notre modèle, c'est le Christ ressuscité.

Le *Catéchisme de l'Église Catholique* affirme que

Dieu dans sa Toute-Puissance rendra définitivement la vie incorruptible à nos corps en les unissant à nos âmes, par la vertu de la Résurrection de Jésus. [...] Or] Le Christ est ressuscité avec son propre corps [...] mais Il n'est pas revenu à une vie terrestre. De même, en Lui, « tous ressusciteront avec leur propre corps, qu'ils ont maintenant », mais ce corps sera « transfiguré en corps de gloire » (Ph 3, 21), en « corps spirituel » (1 Co 15, 44)³¹.

En d'autres termes, la résurrection de la chair n'est pas la réanimation d'un cadavre³².

Selon saint Thomas d'Aquin³³, les propriétés de l'homme ressuscité sont au nombre de trois :

1 – la spiritualisation

³⁰ Cf. COMMISSION THÉOLOGIQUE INTERNATIONALE, *Quelques questions, op. cit.*, : « Il faut avoir une conception de l'homme et du monde, fondée sur l'Écriture et la raison, qui soit apte à reconnaître la haute vocation de l'homme et du monde en tant que créatures. Mais il faut souligner davantage encore que "Dieu est la 'réalité ultime' de la créature. En tant que l'on parvient à lui, il est le ciel ; en tant qu'on le perd, c'est l'enfer ; en tant qu'il discerne, il est le jugement ; en tant qu'il purifie, c'est le purgatoire. Il est Celui en qui le fini meurt, et Celui par qui le fini ressuscite vers Lui et en Lui. Et il est cela de la même manière qu'il est tourné vers le monde, c'est-à-dire en son Fils Jésus-Christ qui est la révélation de Dieu et, de ce fait, l'incarnation des 'réalités ultimes'" [H. U. VON BALTHASAR, « Eschatologie », in J. FEINER et al. (éd.) *Fragen der Theologie heute*, 1957]. Le nécessaire souci de conserver le réalisme de la doctrine du corps ressuscité ne doit pas faire oublier le caractère premier de cet aspect de communion et d'association avec Dieu dans le Christ (notre communion dans le Christ ressuscité sera complète lorsque, nous aussi, nous serons corporellement ressuscités) qui sont la fin ultime de l'homme, de l'Église et du monde. »

³¹ *Catéchisme de l'Église Catholique*, n°997 ; 999.

³² J. RATZINGER, *Foi chrétienne, op. cit.*, p. 259 : saint Paul « n'enseigne pas la résurrection des corps, mais celle des personnes, et cela non pas par une reconstitution des "corps de chair", c'est-à-dire des composés biologiques, ce qu'il déclare expressément impossible ("ce qui est corruptible ne peut devenir incorruptible"), mais selon un mode nouveau de vie ressuscitée, tel qu'il est préfiguré en Notre Seigneur. »

³³ Cf. SAINT THOMAS D'AQUIN, *Contra Gentiles*, IV. Je cite ici la synthèse réalisée par Don F. R. MOREAU, *Commentaire du Catéchisme de l'Église Catholique*, Partie I, Section 2, n°992-1004 [en ligne : <https://www.communautesaintmartin.org/wp-content/uploads/2021/12/CEC-992-1004.pdf>].

2 – l'immortalité

3 – l'incorruptibilité.

La spiritualisation d'abord : saint Paul parle en effet de « corps spirituel »³⁴ (1Co 15, 44). Mais « que le corps ressuscité soit spirituel ne veut pas dire qu'il y a un passage à l'état totalement spirituel ; dans ce cas le corps ne serait plus un corps, mais un esprit », et nous deviendrions alors des anges³⁵.

Mais alors, qu'est-ce que veut dire que l'homme ressuscité est en quelque sorte *spiritualisé* ? La spiritualisation, pour le Pape Jean-Paul II, « signifie non seulement que l'esprit dominera le corps » (l'homme ne connaîtra donc plus cette tension ou opposition entre la chair et l'esprit décrite par St Paul, cf. Rm 7, 23) mais que l'esprit imprènera pleinement le corps. » Un peu plus loin, le Pape ajoute : « [Cette spiritualisation] ne signifie nullement une 'désincarnation' du corps, ni, par conséquent une 'déshumanisation' de l'homme. Au contraire, cela signifie même sa parfaite réalisation [...]. La résurrection consistera dans la parfaite participation de tout ce qui est corporel en l'homme à ce qui est spirituel en lui. »³⁶ Nous pouvons repenser à Jésus ressuscité que l'on peut toucher et qui mange, mais qui passe aussi à travers les murs pour entrer dans le Cénacle...

L'immortalité ensuite : « L'homme après la résurrection n'a plus la possibilité de mourir, de se détruire. Cette caractéristique, en effet, est la conséquence logique du caractère spirituel du corps. Au moment de la résurrection, l'âme communique parfaitement au corps son immortalité. »

L'incorruptibilité, enfin : « On est semé dans la corruption, on ressuscite dans l'incorruptibilité » (1 Co 15, 42) nous dit Saint Paul. « Dans l'état de résurrection, la matière ne peut plus se corrompre ; il n'y plus de génération, ni d'accroisse-

³⁴ Et le Cardinal Ratzinger de « corporalité issue de l'Esprit-Saint » : cf. J. RATZINGER, *La mort et l'au-delà*, Fayard, p. 184.

³⁵ Cf. JEAN-PAUL II, Audience générale, 02-12-1981 : « Il faut supposer que lors de la résurrection cette ressemblance [avec les anges] deviendra plus grande : non pas à travers une désincarnation de l'homme mais à travers un autre genre (on pourrait même dire : un autre degré) de spiritualisation de sa nature somatique – c'est-à-dire par un autre "système de forces" à l'intérieur de l'homme. La résurrection signifie une nouvelle soumission du corps à l'esprit. »

³⁶ Don F. R. MOREAU, *op. cit.*, citant JEAN-PAUL II, Audiences générales, 18-11 ; 02-12 ; 09-12-1981. Le Cardinal Ratzinger explique pour sa part que « Si le cosmos est de l'histoire, et si la matière représente un moment dans l'histoire de l'esprit, alors il n'y a pas une juxtaposition neutre et éternelle de la matière et de l'esprit, mais une 'complexité' ultime, dans laquelle le monde trouvera son Oméga et son unité. Alors il existe une connexion ultime entre la matière et l'esprit, dans laquelle la destinée de l'homme et du monde trouve son accomplissement, même s'il ne nous est pas possible aujourd'hui de définir le mode de cette connexion. Nous atteindrons cette « complexité » ultime au dernier jour » : J. RATZINGER, *Foi chrétienne, op. cit.*, p. 259.

ment physique, ni de restauration organique. Saint Thomas précise : «ni manger, ni boire, ni dormir, ni engendrer, parce que tout cela appartient à la vie animale». »

Nous savons en outre, par le livre de l'Apocalypse, qu'au Ciel les élus « n'auront plus faim, ils n'auront plus soif, ni le soleil ni la chaleur ne les accablent, puisque l'Agneau qui se tient au milieu du Trône sera leur pasteur pour les conduire aux sources des eaux de la vie. Et Dieu essuiera toute larme de leurs yeux. » (Ap 7, 16-17) « La mort ne sera plus, et il n'y aura plus ni deuil, ni cri, ni douleur : ce qui était en premier s'en est allé. » (Ap 21, 4). Ainsi, les infirmités de nos corps terrestres seront guéries à la résurrection.

Terminons cette partie en précisant avec le Catéchisme de l'Église Catholique que « dans l'attente de ce jour, le corps et l'âme du croyant participent déjà à la dignité d'être 'au Christ'; d'où l'exigence de respect envers son propre corps, mais aussi envers celui d'autrui, particulièrement lorsqu'il souffre. ³⁷»

CONCLUSION

Comme vous l'aurez compris, la résurrection de la chair comporte une grande part de mystère ! Le *Catéchisme de l'Église Catholique* nous dit d'ailleurs que le « 'comment' [de celle-ci] dépasse notre imagination et notre entendement ; il n'est accessible que dans la foi. ³⁸»

« Le contenu essentiel de ce message n'est pas la représentation d'une restitution des corps aux âmes après une longue période intermédiaire – nous dit le Cardinal Ratzinger ; son sens, c'est de dire aux hommes que ce sont eux, eux-mêmes, qui continueront à vivre ; non pas par leurs propres forces, mais parce que Dieu les connaît et les aime, d'une manière telle qu'ils ne peuvent plus périr³⁹. »

Soulignons la dimension éthique⁴⁰ de cet article de notre foi : puisque c'est nous-mêmes, corps et âme qui vivrons éternellement avec Dieu, ce que nous

³⁷ *Catéchisme de l'Église Catholique*, n°1004.

³⁸ *Ibid.*, n°1000.

³⁹ J. RATZINGER, *Foi chrétienne*, p. 255-256. Le Cardinal Ratzinger continue : « Contrairement à la conception dualiste de l'immortalité, telle qu'elle s'exprime dans le schéma grec corps-âme, la formule biblique de l'immortalité par résurrection cherche à donner une idée de l'immortalité qui englobe l'homme tout entier et se fonde sur un dialogue : ce qui est essentiel dans l'homme, la personne, demeure ; ce qui a mûri au cours de cette existence terrestre de 'spiritualité' corporelle et de corporalité pénétrée d'esprit, continue à exister d'une autre manière, Cette réalité demeure, parce qu'elle vit dans la mémoire de Dieu. Et parce que c'est l'homme lui-même qui vivra et non pas seulement une âme isolée, l'élément de solidarité communautaire appartient aussi à l'avenir ; c'est pour cela que l'avenir de l'homme particulier ne sera accompli que lorsque l'avenir de l'humanité le sera également. »

aurons fait sur cette terre, dans la « chair », chacune de nos actions aussi petite qu'elle puisse paraître porte son « poids d'éternité ».

Mais c'est surtout notre espérance qui doit être vivifiée par notre foi en la résurrection de la chair : « La mort corporelle, à laquelle l'homme aurait été soustrait s'il n'avait pas péché, sera un jour vaincue, lorsque le salut, perdu par la faute de l'homme, lui sera rendu par son tout-puissant et miséricordieux Sauveur⁴¹. »

Alors oui, chantons de tout notre cœur : « Le Christ est ressuscité des morts ; par sa mort, il a vaincu la mort ; aux morts, Il a donné la Vie ! »

⁴⁰ Dans *Spe salvi* (n°43), Benoît XVI note également le lien entre résurrection de la chair, justice et espérance : « Oui, la résurrection de la chair existe. Une justice existe. La "révocation" de la souffrance passée, la réparation qui rétablit le droit existent. C'est pourquoi la foi dans le Jugement final est avant tout et surtout espérance – l'espérance dont la nécessité a justement été rendue évidente dans les bouleversements des derniers siècles. Je suis convaincu que la question de la justice constitue l'argument essentiel, en tout cas l'argument le plus fort, en faveur de la foi dans la vie éternelle. Le besoin seulement individuel d'une satisfaction qui dans cette vie nous est refusée, de l'immortalité de l'amour que nous attendons, est certainement un motif important pour croire que l'homme est fait pour l'éternité, mais seulement en liaison avec le fait qu'il est impossible que l'injustice de l'histoire soit la parole ultime, la nécessité du retour du Christ et de la vie nouvelle devient totalement convaincante. »

⁴¹ CONCILE VATICAN II, Constitution *Gaudium et spes*, 1965, n°18.